

RIEF**Revue italienne d'études françaises**

Littérature, langue, culture

7 | 2017

Figures littéraires de la haine

L'énergie de la haine dans *Les Tragiques* d'Agrippa d'Aubigné

Véronique Ferrer

**Édition électronique**URL : <http://journals.openedition.org/rief/1402>

DOI : 10.4000/rief.1402

ISSN : 2240-7456

Éditeur

Seminario di filologia francese

Référence électroniqueVéronique Ferrer, « L'énergie de la haine dans *Les Tragiques* d'Agrippa d'Aubigné », *Revue italienne d'études françaises* [En ligne], 7 | 2017, mis en ligne le 15 novembre 2017, consulté le 19 avril 2019.URL : <http://journals.openedition.org/rief/1402> ; DOI : 10.4000/rief.1402

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.



Les contenus de la RIEF sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

L'énergie de la haine dans *Les Tragiques* d'Agrippa d'Aubigné

Véronique Ferrer

- ¹ Epopée huguenote liée à la radicalisation des antagonismes confessionnels, *Les Tragiques* d'Agrippa d'Aubigné jettent sans préambule le lecteur dans l'horreur de l'histoire, celle des guerres de religion (1562-1598), véritable théâtre de la folie et de la cruauté des hommes. Les tableaux de massacres, de batailles, de cannibalisme, de violences de toutes sortes se succèdent sous la plume enflammée du poète, du chant des *Misères* jusqu'à celui des *Fers* avant de céder la place aux visions, non moins violentes, des vengeances humaines et célestes, qui font surgir un Dieu terrible et justicier dans les deux derniers livres (*Vengeances* et *Jugement*). *Les Tragiques* se distribuent en deux volets antithétiques qui animent le drame logique auquel se ramène en définitive le plan du Rédempteur : désordre et ordre ; monde renversé où les mères déshumanisées dévorent leurs propres enfants, où le roi tue ses propres sujets en se moquant de leurs corps massacrés ; et, par contraste, règne implacable de la justice divine que laisse présager l'apocalypse imminente¹.
- ² La haine coule à flot dans ce livre brûlant et insolent : celle des chrétiens divisés par leurs croyances divergentes, celle des Français aliénés par leurs ambitions politiques, celle des rois envers leurs propres sujets, celle du poète lui-même, animé d'une « rage iconoclaste »² pour ses contemporains, catholiques et protestants mêlés. Le spectacle désolé et désolant des *Tragiques* procède d'une passion ancrée dans une histoire particulière et motivée, voire justifiée par elle. C'est cet ancrage historique de la haine que je voudrais étudier dans un premier temps, et son lien indissociable avec la crise religieuse de la fin du siècle. Reconsidérée à la jonction du politique et du théologique, la haine factuelle et verbale des *Tragiques* se révèle dans toute sa complexité. Jamais gratuite, elle mêle et suscite de nouveaux affects qui permettent de mieux la comprendre : la souffrance, la colère mais aussi la jubilation. Quel sens prend la haine sous la plume du poète chrétien et militant qu'est d'Aubigné ? C'est la deuxième question que je traiterai. Cette haine universelle et cette souffrance sans fond « se traduisent sur le plan esthétique par le désir de détruire les harmonies de la nature et de l'art, par la

volonté de profaner la beauté »³, d'incendier en quelque sorte l'édifice poétique. Elle soutient un projet de réforme littéraire que j'aborderai dans une troisième partie à travers la question de l'esthétique de la haine.

Approche historique de la haine

- 3 À l'origine des guerres, un différend d'ordre religieux qui dégénère en ambition politique et en haine fratricide : deux confessions, catholique et réformée ; deux camps politiques, celui du roi de France d'obédience catholique et le parti huguenot réuni autour d'Henri de Navarre ; un même peuple qui s'entretue pour défendre ses croyances respectives et protéger ses intérêts. C'est au nom de Dieu et d'une appartenance confessionnelle qu'on massacre, c'est au nom du roi et d'un engagement civique qu'on guerroye. La haine est gagée sur des valeurs d'honneur et de fidélité, d'amour et de salut ; elle n'est jamais gratuite, en tout cas, elle n'est pas présentée comme telle ; elle se met au service d'une cause plus grande, Dieu ou le roi ; elle procède de sentiments nobles, la ferveur ou la loyauté. L'une et l'autre sont exaltées en ces temps extrêmes sous les espèces du zèle qui, dans un contexte politique turbulent, le cède à un militantisme intransigeant. Parce qu'il s'enracine dans une histoire singulière et qu'il engage une identité religieuse au-delà de son essence spirituelle, ce sentiment brûlant se transforme aisément en son contraire suivant son destinataire : le zèle pour Dieu se change presque naturellement en haine pour les hommes de même qu'il se convertit en action négative. La guerre et la haine sont pour ainsi dire légitimées par Dieu.
- 4 Aubigné poète ne fait que reprendre cette logique implacable pour justifier sa propre violence :

Le doigt de Dieu me leve, et l'ame encore vive
M'anime à guerroyer la puante Ninive... (VI, v. 138-139)
- 5 Sous la plume de d'Aubigné, la puante Ninive, c'est Rome et, par extension, les catholiques qui la servent. La contrainte prophétique – je rappelle que le poète se place explicitement sous l'autorité de Jonas et implicitement sous celle de Jérémie – permet aussi d'asseoir l'autorité de sa mission guerrière et de son verbe dénonciateur. Non seulement elle le lave de tout soupçon de complaisance ou d'indécence dont on pourrait légitimement l'accuser – crudité des détails, longueur de la liste des châtements, la rhétorique systématisée de l'insulte –, mais elle autorise les excès de la parole, son fiel constitutif, qu'elle prenne la forme de la menace, de l'imprécation ou de l'accusation hâtive :

Conduicts (Esprit tres-saint) en cet endroict ma bouche,
Que par la passion plus expres je ne touche
Que ne permet ta reigle, et que juge leger
Je n'attire sur moy jugement pour juger :
Je n'annonceray donc, que ce que tu annonce,
Mais je prononce autant comme ta loy prononce :
Je ne marque de tous que l'homme condamné... (VII, v. 803-809)
- 6 L'inspiration divine légitime les audaces du propos autant qu'elle transcende les accents de rancœur personnelle qui éclatent ici ou là. Difficile d'imputer seulement la véhémence d'Aubigné à ses propres humeurs, puisqu'il ne prononce que des « oracle[s] saint[s] » (VII, v. 365). « Il n'y a rien du mien, ni de l'homme en ce lieu, / Voicy les propres mots des organes de Dieu », affirme le poète aux vers 221-222 de *Jugement*⁴.

- 7 Inspiré par Dieu, le poète vilipende les persécuteurs catholiques contemporains à travers leurs homologues historiques. L'inventaire des châtiments dans le livre VI est un chapelet d'accusations contre l'arrogance des Grands et d'avertissements à leur adresse. Dans *Les Tragiques*, la haine est systématiquement liée à un sentiment de vengeance et de justice. Le poète se présente, au début de *Princes*, en justicier venu extirper le monde du mensonge et rétablir la vérité :

L'ennemy mourra donc, puisque la peur est morte,
Le temps a creu le mal : je viens en cette sorte
Croissant avec le temps de style, de fureur,
D'aage, de volonté, d'entreprise et de cœur :
Car d'autant que le monde est roide en sa malice,
Je deviens roide aussy pour guerroyer le vice. (II, 49-54)

- 8 Sa haine agit contre la haine : en cela, elle s'apparente davantage au ressentiment, voire à la colère :

Flatteurs, je vous en veux, je commence par vous
A desployer les traicts de mon juste courroux. (II, 103-14)

- 9 À vrai dire, la guerre que mène d'Aubigné sur le papier ne s'adresse pas uniquement à ses adversaires : ce sont ses propres coreligionnaires qu'il accable de sa haine, ses coreligionnaires convertis ou tièdes. Composés entre 1577 et 1616, *Les Tragiques* condamnent autant les désastres de la guerre (1562-1598) que les désillusions de la paix sous le règne d'Henri IV et sous la Régence (1598-1616). Il s'en prend en tout premier lieu à Henri IV, le roi parjure, et à ses conseillers catholiques. Il dénonce la politique de conversion menée sournoisement par les alliés de l'apostat, ainsi que l'imposture de l'Édit de Nantes (« douce feintise »), qui instaure une paix plus néfaste que la guerre. La fureur d'Aubigné n'accable pas seulement le roi parjure, mais tous les convertis qui, à sa suite, renient leur foi par stratégie politique, par lâcheté, ou pire encore, par « molle inconstance » :

Vous dans l'esprit desquels une frivolle crainte
A la crainte de Dieu et de l'enfer esteinte,
Que l'or faux, l'honneur vain, les serviles estats
Ont rendus revoltés, parjures, apostats :
De qui les genoux las, les inconstances molles
Ploient au gré des vents aux pieds de leurs idolles... (VII, v. 87-92)
Je vous en veux à vous apostats degenerés,
Qui lechez le sang frais tout fumant de voz peres
Sur les pieds des tueurs : serfs, qui avez servy
Les bras qui ont la vie à voz peres ravy. (VII, v. 107-110)

- 10 C'est ici toute la rancœur du poète qui éclate. La déchéance spirituelle de la communauté réformée est présentée, sous la plume toujours excessive de d'Aubigné, comme un parricide posthume et une dégénérescence filiale, qu'illustrent l'attitude du fils de l'Amiral Coligny (II, v. 1437-1438) et celle du prince de Condé (VII, v. 153-210), indigne successeur de la lutte protestante, élevé dans le catholicisme à l'instigation d'Henri IV.

- 11 Dans le temps fermé de l'eschatologie, la déploration se change en menace violente :

Ils ressusciteront ces Peres triomphants :
Vous ressusciterez detestables enfants :
Et honteux condamnez sans fuittes ni refuges,
Voz Peres de ce temps alors seront voz juges. (VII, v. 161-164)

- 12 C'est que l'espoir n'est plus de saison : la dégradation consécutive à l'abjuration d'Henri IV et à l'édit de pacification amorce un déclin progressif que viendra confirmer la

terrible paix d'Alès en 1629. Sous la régence de Marie de Médicis puis sous le règne de Louis XIII, qui voit le retour en force des guerres de religion, le parti huguenot ne cesse de s'affaiblir sur le plan politique, militaire et humain. On le voit, la haine qui surgit des vers d'Agrippa d'Aubigné procède surtout de la colère, à interpréter elle-même comme l'expression d'un dépit, d'une souffrance provoquée par les injustices de l'histoire.

Le sens de la haine

- 13 La haine est liée à une souffrance historique : la désolation engendrée par les guerres bien sûr, mais plus fondamentalement la tiédeur des fidèles ou leur conversion en série qui affaiblit le parti huguenot. C'est la faillite politique autant que la fragilisation de la communauté réformée qui tourmente le poète et qui soulève son indignation, sa fureur ou sa rage. Les célèbres premiers vers des *Tragiques* mettent en relation l'affliction et la fureur poétique :

Je n'écris plus les feux d'un amour inconnu,
 Mais, par l'affliction plus sage devenu,
 J'entreprends bien plus haut, car j'apprends à ma plume
 Un autre feu, auquel la France se consume.
 [...]
 J'appelle Melpomène en sa vive fureur,
 Au lieu de l'Hippocrène éveillant cette sœur
 Des tombeaux rafraîchis, dont il faut qu'elle sorte,
 Echevelée, affreuse, et bramant en la sorte
 Que fait la biche après le faon qu'elle a perdu. (I, v. 55-83)

- 14 La douleur actionne les ressorts actifs d'une parole enragée et haineuse, rendue nécessaire par les circonstances. Contrairement aux catégories d'Aristote qui distingue la haine de la colère, les deux sentiments s'unissent chez d'Aubigné pour composer une énergie positive : la colère pousse à l'action. Agrippa d'Aubigné invente ainsi une énergie et une pragmatique de la haine.
- 15 Les *Tragiques* ne sauraient donc se comprendre sans cet horizon politique complexe et mouvant, sans cette perspective pressante de l'action qui fait basculer la poésie d'inspiration divine dans la littérature militante et polémique. Le verbe poétique doit lutter non seulement contre l'arrogance des rois, mais aussi contre les ambitions dangereuses de l'Antéchrist romain et de ses agents néfastes. Il prend les accents d'une sommation urgente pour faire front à la menace permanente de la Papauté, pour résister aussi aux discours captieux des convertisseurs catholiques qui ébranlent les fondements de la croyance calviniste, pour lutter contre la tentation de conversion de ses coreligionnaires découragés par les persécutions et les brimades. Tel est le champ d'action multiple qu'ambitionne le poète des *Tragiques*.
- 16 Plus profondément, le discours de la haine a une fonction cathartique et salvatrice. Il s'inscrit en effet dans une herméneutique du salut et dans un programme consolatoire que sous-tend *Les Tragiques*, en particulier ses deux derniers livres. C'est la fonction dévolue aux tableaux des *Vengeances* : chaque bourreau reçoit la rétribution qui lui est due. L'exorde annonce d'emblée le principe de retournement qui fait de la faute la réplique exacte du péché :

Le roolle des Tyrans de l'ancien Testament,
 Leur cruauté sans fin, leur infini tourment :

Nous verrons déchirer d'une couleur plus vive
Ceux qui ont déchiré l'Eglise primitive ... (VI, v. 93-97)

17 Et Aubigné de confirmer :

C'est faire son proffict de ces leçons nouvelles
De voir que tous pechez ont les vengeances telles
Que merite le faict, et que les jugements
Dedans nous, contre nous trouvent les instruments :
De voir comme Dieu peint par juste analogie
Du crayon de la mort les couleurs de la vie. (VI, v. 788-794)

18 Dieu châtie le méchant et dans le même temps inspire le poète pour qu'il pérennise son acte de justice. C'est que la poésie dédommage momentanément les opprimés de l'histoire. *Vengeances* corrige d'une certaine manière *Les Feux* et *Les Fers*. Les peines des persécuteurs vengent provisoirement les souffrances des persécutés en attendant l'accomplissement de l'histoire, puis l'avènement du Jugement dernier, qui leur infligera la « seconde mort » (VII, v. 931-936).

19 « Voicy les propres mots des organes de Dieu » (VII, v. 222), écrit Aubigné dans le dernier livre. S'ensuit un centon de malédictions bibliques prononcées par Dieu. Sous la garantie de la Parole, le poète profère des imprécations contre les acteurs de l'histoire contemporaine : les rois, « vermisseaux impuissants », et surtout Paris, fille de Babylone et de Jérusalem, ivre du sang de la Saint-Barthélemy. Ces imprécations sont aussi cautionnées par les châtements historiques du livre VI, qui anticipent en la certifiant la vengeance divine de la fin des temps. Aubigné reprend ici la loi analogique pour caractériser la rétorsion :

Comme en Hierusalem diverses factions
Doublent par les tiens tes persecutions. (VII, v. 273-274)

20 La prophétie finale promet à la ville monstrueuse la monstruosité d'un nouveau siècle. Les vers finaux forment plus précisément l'épreuve négative du tableau d'oralité de *Misères*, v. 495-542, où la mère affamée est acculée à dévorer sa progéniture :

[...] celles qui lors en dueil enfanteront,
Les enfants demi-nais du ventre arracheront :
Et du ventre à la bouche, affin qu'elles survivent,
Porteront l'avorton, et les peaux qui le suivent. (VII, v. 317-320)

21 Les malédictions de *Jugement* vengent à leur manière les atrocités de l'histoire, rapportées dans *Misères*, en réservant à leurs auteurs l'envers de leurs crimes.

22 La haine apparaît dès lors comme une forme de thérapie : elle soulage et, plus encore, elle procure un certain plaisir. Ce plaisir relève aussi d'un sentiment plus ambigu, inhérent à la parole vindicative. Aristote souligne dans la *Rhétorique* le lien intrinsèque qui unit la colère et le plaisir :

[...] toute colère est accompagnée d'un certain plaisir, celui que donne l'espoir de la vengeance. [...] Elle est accompagnée d'un certain plaisir, et, pour cette raison, et encore parce que l'on vit dans la vengeance par la pensée, il en résulte que l'idée qui nous remplit l'esprit nous procure une sorte de plaisir analogue à celui qui nous vient des songes.⁵

23 L'idée de la vengeance certes, mais surtout son expression. En témoigne la scène de *Jugement*, où l'excès de la représentation trahit une complaisance certaine :

Et porteront au poing un glaive à deux tranchants,
Pour fouler à leurs pieds, pour détruire et desfaire
Des ennemis de Dieu la canaille adverse :

Voire pour empoigner, et mener prisonniers
 Les Empereurs, les Roys, et Princes les plus fiers,
 Les mettre aux ceps, aux fers, punir leur arrogance
 Par les effects sanglants d'une juste vengeance :
 Si que ton pied vainqueur tout entier baignera
 Dans le sang qui du meurtre à tas regorgera,
 Et dedans le canal de la tuerie extremesme
 Les chiens se gorgeront du sang de leur chef mesme. (VII, v. 70-80)

- 24 Les imprécations enflammées, les portraits terrifiants des châtiments terrestres et célestes, expriment un sentiment de jubilation qu'attestent la surenchère des mots, l'outrance de la syntaxe et la vigueur du mètre. L'excès de l'expression dénote une forme d'exultation qui trouve sa source dans les vertus euphoriques de la violence. D'où le recours systématique à l'insulte dénigrante et calomnieuse, par laquelle le poète prend une revanche verbale sur le réel : « Charognes de Tyrans » (VI, v. 503), « Maquignons de Satan » (VII, v. 99), « parricides bastards » (VII, v. 141), « vermisseaux impuissants » (VII, v. 236), « la putain qui monta sur le siege » (VII, v. 824). Le poète réalise dans le verbe ce que Dieu accomplira dans les faits, à savoir rabattre l'outrecuidance des Grands. L'injure anticipe la punition prédite, elle la sanctionne verbalement, elle inscrit dans les mots la fatalité eschatologique. Elle se prend finalement à rêver d'une performativité qui n'a cependant de pertinence que dans l'espace mental de l'énonciateur.
- 25 Cela suffit à apaiser la colère du poète, à consoler aussi le véritable destinataire de l'œuvre : non pas le destinataire de l'injure qui est le persécuteur, mais l'opprimé. C'est la vertu cathartique de la colère haineuse, qui sert d'exutoire à la violence des passions. L'horizon eschatologique redéfinit sa finalité : non plus corriger les vices des contemporains ni réparer les dysfonctionnements de l'ordre politique, mais consoler les victimes qui en subissent les conséquences désastreuses. La colère ne prétend plus agir sur les hommes mais s'adresse aux cœurs affligés. Elle limite son champ d'exercice aux protestants et à l'intimité des consciences. Il faut repaître les yeux de l'affligé du spectacle violent et sanglant des vengeances divines pour donner un sens à l'injustice terrestre et aux souffrances endurées, pour justifier en somme l'échec de l'histoire. L'art se met ici au service d'une théologie du salut : les tableaux des punitions célestes sont les signes avant-coureurs du salut du fidèle et de la béatitude à venir. C'est sur cette rhétorique signifiante que repose l'architecture poétique des *Tragiques*. L'ensemble est cautionné, répétons-le, par l'autorité divine : Aubigné ne fait que transmettre le dessein de Dieu, nous dit-il. Telle est la fiction prophétique sur laquelle s'élabore le poème et dont se réclame la nouvelle esthétique qu'il met en œuvre.

Pour une esthétique de la haine

- 26 La rage d'Aubigné n'est pas imputable à une humeur spécifique, mais elle est imposée par des circonstances exceptionnelles qui exigent des procédés adéquats. La dépravation des mœurs, la dégradation de la foi, la perversion des Grands, tels sont les responsables de la véhémence du prophète. C'est l'agitation des temps qui provoque les secousses des vers, la violence des armes qui induit la virulence des mots : « Pensez que l'on ne peut reprendre / Toutes ces fureurs sans fureur », proclame-t-il dans sa Préface en vers⁶. Aubigné définit précisément cet art poétique motivé dans l'exorde de *Princes* :

Vous qui avez donné ce subject à ma plume
 Vous-mêmes qui avez porté sur mon enclume

Ce foudre rougissant acéré de fureur,
 Lisez-le, vous aurez horreur de vostre horreur ... (II, v. 9-12)
 Si quelqu'un me reprend que mes vers eschauffez
 Ne sont rien que de meurtre et de sang estoffez,
 Qu'on n'y lit que fureur, que massacre, que rage,
 Qu'horreur, mal-heur, poison, trahison et carnage :
 Je luy responds, Ami, ces mots que tu reprends,
 Sont les vocables d'art de ce que j'entreprens,
 [...]
 Ce siecle autre en ses mœurs demande un autre style :
 Cueillons des fruicts amers desquels il est fertile. (II, v. 59-78)

- 27 L'agressivité verbale s'explique par l'irrépressible hostilité du contexte historique qui exige une nouvelle esthétique. Du coup, la haine devient un moteur de création poétique : elle sert de base à l'élaboration d'un nouveau projet. Les ruines du monde mènent Aubigné vers un verbe exceptionnel qui s'édifie sur les ruines du langage et sur une crise de la poésie. Le poète des *Tragiques* va employer sa fureur à régénérer la littérature de son temps pour imposer un style inouï. Comme le dit F. Lestringant, Aubigné « a transporté dans le verger des Muses la guerre civile qui fait rage au-dehors »⁷. Il saccage les parterres de la poésie de son temps : moins celle de Ronsard comme on l'a longtemps pensé, que celle de ses contemporains, Bertaut ou Malherbe. Car s'il évoque les guerres de religion qui ont secoué la France, il compose une grande partie des *Tragiques* après l'Édit de Nantes, pendant le règne paisible d'Henri IV. Aubigné, on le sait, déteste cette paix et ses instigateurs.
- 28 Cette esthétique de la violence et de l'horreur, Aubigné en fait un enjeu politique : il la présente comme un contre-modèle de la poésie qui s'écrit à la cour d'Henri IV et de la Régence. La poétique iconoclaste des *Tragiques*, « terroriste », diront certains critiques, entend introduire la guerre au milieu d'une paix contestable aux yeux des protestants et mettre le feu à la « demeure poétique » élevée par Bertaut et Malherbe, poètes que l'auteur assimile sans distinction⁸ :
- Enfans de vanité, qui voulez tout poly,
 A qui le style saint ne semble assez joly :
 Qui voulez tout coulant et coulez perissables
 Dans l'eternel oubly, endurez mes vocables
 Longs et rudes ... (VII, v. 361-365)
- 29 La rudesse et l'âpreté revendiquées de la langue s'incarnent dans une parole chaotique et discordante, une syntaxe dérégulée et heurtée, un lexique concret et excessif, enfin dans une prosodie inconvenante, à l'image de la démesure du sujet poétique. La fureur poétique fait retour sous les espèces de la rugosité stylistique qui constitue un acte de sédition tout à la fois littéraire et politique contre l'écriture « coulante » des « enfans de vanité » et contre les enjolivements captieux des « rythmeurs hypocrites » (II, v. 429). Elle est garante d'une authenticité, précisément parce qu'elle est dictée par l'Esprit et qu'elle se fonde sur l'imitation biblique. Le poète inspiré des *Tragiques*, « organe de la celeste voix », prononce « de Canaan la langue », « une langue de flamme », une langue véhémement et vengeresse, insufflée par Dieu⁹, une parole agonique qui manie l'insulte, l'imprécation et l'invective, qui raffole de tableaux nauséux et de visions horribles, d'images discordantes et de mots rugueux, de coups de théâtre discursifs ou de ruptures syntaxiques.
- 30 Iconoclaste, la langue poétique d'Aubigné l'est assurément. Mais elle trouve dans la haine même l'occasion d'un recentrement salutaire, dans la colère le lieu d'une énergie

réparatrice. Agrippa d'Aubigné exacerbe les singularités d'un style à rebours de la poésie officielle en vogue dans les lieux de pouvoir : l'abondance ornée et la douceur harmonieuse représentée par Bertaut et Du Perron, le purisme rationnel et conciliateur de Malherbe. À la civilité des vers et aux élégances de l'esprit prônées par la cour et par les salons parisiens, l'auteur répond par des vers âpres et ardents, où s'exprime, à voix nue, une foi vivifiée par la colère et la haine.

- 31 La fureur lui permet d'inventer à contre-courant des modes la conception d'une haute poésie, inspirée et indépendante, et de définir un sublime paradoxal qui n'exclut ni la laideur ni la haine. Contre la perfection de la forme à la solde d'une esthétique de la raison, Aubigné fait l'éloge de l'imperfection, considérée comme l'expression d'une vérité suprême et l'incarnation d'une beauté – celle de la haine¹⁰ ? En révélant les faux-semblants d'une esthétique de la douceur à laquelle il oppose l'authenticité d'une esthétique de la violence, l'auteur des *Tragiques* dénonce la dégradation d'une poésie courtisane, miroir flatteur de la gloire du monarque, et la déchéance d'une inspiration doublement asservie, à la politique royale et aux règles du beau langage¹¹.
- 32 La haine entre donc, dans *Les Tragiques*, dans une chaîne signifiante qui permet de la transcender par la théologie et de la sublimer par l'art. Provoquée par les souffrances de l'histoire, elle s'enrichit d'affects complexes qui permettent de la transformer en énergie créatrice et salutaire. Par la poésie, cette énergie barbare produit une beauté paradoxale propre à bousculer et à concurrencer les canons esthétiques du temps. Si la rage militante d'Aubigné ne parvint pas à changer le cours de l'histoire de France – l'échec de la Réforme française ira en s'accroissant au XVII^e siècle jusqu'à la révocation de l'Édit de Nantes –, la fureur éblouissante de ses vers marqua en revanche l'histoire des lettres françaises.

NOTES

1. Nous rappelons les titres des sept livres que nous indiquerons de cette façon : *Misères* (I), *Princes* (II), *La Chambre dorée* (III), *Les Feux* (IV), *Les Fers* (V), *Vengeances* (VI) et *Jugement* (VII).
2. Voir la préface de F. Lestringant dans A. d'Aubigné, *Les Tragiques*, Paris, Gallimard, « Poésie », 1995, p. 8.
3. *Ibid.*, p. 9.
4. Pour cette idée, voir J.-R. Fanlo, « Enthousiasme et colère dans les livres II et III des *Tragiques* », dans *Cahiers Textuel*, 9, 1991, p. 79-89, p. 80.
5. Aristote, *Rhétorique*, tr. fr. C.-E. Ruelle, revue par P. Vanhemelryck, Paris, Le Livre de Poche, 1991, II, 2, 1378b.
6. A. d'Aubigné, *op. cit.*, Préface, v. 359-360.
7. Voir la préface de F. Lestringant dans A. d'Aubigné, *op. cit.*, p. 8.
8. *Ibid.*, p. 14.
9. Respectivement : VI, v. 59, II, v. 442, VI, v. 58.
10. J. Miernowski, *La beauté de la haine. Essai de misologie littéraire*, Genève, Droz, 2014.
11. Pour le sens politique de la révolte poétique d'A. d'Aubigné, voir P. Debailly, « Logos et voix, Malherbe et Aubigné », dans *Cahiers Textuels*, 27, 2003, p. 147-161, et V. Ferrer, « La langue de Canaan : les clairs desseins d'un verbe inspiré », dans *ibid.*, p. 31-41.

RÉSUMÉS

La haine coule à flot dans ce livre brûlant et insolent que sont *Les Tragiques* d'Agrippa d'Aubigné. Cet article se propose d'examiner la complexité de cet affect à partir d'un triple questionnement : son ancrage historique, sa signification et ses ramifications affectives, enfin son enjeu esthétique.

INDEX

Mots-clés : Agrippa d'Aubigné (Théodore), guerre de religion, colère, catharsis, esthétique, haine, rhétorique